



# COMUL

COMMUNAUTE URBAINE DU LITTORAL

## Aux représentant-e-s des médias

Le Prix COMUL 2016 décerné à Festineuch et Pro Vélo

## **25'000 francs pour le sport et la culture**

**La commission « sport, culture et loisirs » de la Communauté urbaine du littoral neuchâtelois a décerné le Prix COMUL 2016 doté de 25'000 francs à Festineuch et Pro Vélo. Le grand rendez-vous neuchâtelois des musiques actuelles recevra 20'000 francs tandis que l'association Pro Vélo touchera 5'000 francs pour l'organisation du Défi vélo 2016.**

En 2007, dans le cadre du Réseau urbain neuchâtelois, les communes de Neuchâtel, Saint-Blaise, La Tène, Hauterive, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Auvèrnier, Bôle, Colombier, Boudry, Cortaillod et Bevaix se regroupaient en une association nommée Communauté urbaine du littoral neuchâtelois (COMUL).

En 2014, la commission « sports, culture et loisirs » de la COMUL présidée par la conseillère communale de Milvignes Marie-France Matter, décidait de créer un prix afin de soutenir des manifestations culturelles ou sportives d'envergure intercommunale. Financé par les communes membres en proportion du nombre de leurs habitants, ce prix doté de 25'000 francs vise à encourager les collaborations et synergies entre les populations de plusieurs communes de la COMUL. Pour décrocher la timbale, les projets déposés doivent toucher au minimum trois communes réparties dans deux districts du littoral.

Tel est bien le cas des deux projets primés. A travers le Défi vélo, l'association Pro vélo s'attache à promouvoir la petite reine auprès des jeunes de 15 à 20 ans. Organisé en deux étapes, le défi se déroule dans toute la Suisse romande. Durant les qualifications, des classes issues des lycées et écoles professionnelles du canton se familiarisent avec la pratique du vélo sous la conduite de moniteurs. A proximité des établissements scolaires, les cyclistes doivent démontrer durant trois heures leur agilité, leur maîtrise de la conduite dans le trafic et leur connaissance en mécanique. Ils se mesurent aussi dans un jeu de polo-vélo. Les meilleures équipes participent à la finale romande qui aura lieu le 15 juin à Lausanne. Cette finale consiste en une course d'orientation urbaine faisant appel à la rapidité, la stratégie, la créativité et la maîtrise du vélo. La commission SCL de la Comul a été sensible aux efforts de Pro vélo pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de la mobilité urbaine. Le Défi vélo promeut la mobilité douce, la sécurité sur la route et la santé à travers une activité physique.

Festineuch est le second lauréat du Prix Comul 2016. La commission a souhaité récompenser le festival pour les efforts qu'il déploie depuis 16 ans pour fédérer les communes du littoral autour d'un événement culturel fort et rassembleur. L'espace du festival devient durant quatre jours le lieu dans lequel se retrouvent autour de l'écoute de la musique la population du littoral. Festineuch contribue ainsi à forger l'identité de l'espace COMUL, entre lac et montagne, qui s'étire de Bevaix à La Tène et à renforcer la cohésion sociale de ce territoire. La commission n'est pas restée insensible aux nombreux efforts déployés par Festineuch pour créer des synergies et collaboration entre les communes de la COMUL, pas plus qu'aux moyens mis en place par le festival pour que chacun puisse regagner en toute sécurité ses pénates au bout de la nuit.

Neuchâtel, le 22 avril 2016

Communauté urbaine du  
littoral neuchâtelois

**Renseignements complémentaires:** Marie-France Matter, présidente de la Commission Sports, Culture, Loisirs ,Tél. 078 880 32 44  
courriel : marie-france.matter.milivignes@ne.ch

Pro Vélo : François Dérrouaux, tél. 076 222 66 96  
[Francois.derouaux@proveloneuchatel.ch](mailto:Francois.derouaux@proveloneuchatel.ch)

Festineuch, Antonin Rousseau, directeur, tél. 032 721 25 63  
antonin.lokomotion@gmail.com